

Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec**Question posée à la Commission****Réponse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

Titre : Constat régional sur la bande riveraine, les points d'érosions et l'accès des animaux aux cours d'eau – Colloque sur les cours d'eau en Chaudière-Appalaches du MAPAQ		
---	--	--

Audience	Date : 16 janvier 2003	Lieu : Montréal
----------	------------------------	-----------------

Vous trouverez ci-joint le document « Constat régional sur la bande riveraine, les points d'érosions et l'accès des animaux aux cours d'eau – Colloque sur les cours d'eau en Chaudière-Appalaches du MAPAQ ».



**CONSTAT RÉGIONAL SUR LA BANDE RIVERAINE,
LES POINTS D'ÉROSION ET L'ACCÈS DES ANIMAUX
AUX COURS D'EAU**

Présenté lors des journées d'information sur les cours d'eau


« La gestion des cours d'eau : un casse-tête ? »
Le 16 janvier 2001 – Saint-Honoré

« Nos cours d'eau, une richesse à préserver »
Le 17 janvier 2001 – Bernierville

Donald Lemelin, ingénieur
Conservation des ressources
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

JANVIER 2001

Mise en situation

Lorsque le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'impliquait directement dans l'aménagement des cours d'eau, il était très facile de remarquer que, suite aux travaux, la bande riveraine n'était pas respectée, que les animaux avaient accès au cours d'eau et que des sorties de drains, de rigoles et de raies de curage n'étaient pas protégées contre l'érosion.

Malgré une forte impression que les choses n'avaient pas changé depuis six ou sept ans, le MAPAQ a pensé de réaliser une enquête terrain afin de vérifier ces différents points. Cette étape s'avérait nécessaire avant de passer à une autre étape qui correspondait à une plus grande sensibilisation du monde agricole à cette problématique.

But du projet

Le projet d'enquête terrain a pour but de vérifier si la bande riveraine, l'accès des animaux au cours d'eau et la protection des confluences sont problématiques.

On sait que ces trois éléments sont de la plus haute importance pour la protection de la structure « cours d'eau » ainsi que de la qualité de l'eau qui y circule. Le cours d'eau est la base du réseau de drainage agricole et c'est vers lui que se rend toutes les eaux du bassin versant qu'il draine.

Description du projet

Le projet consiste, à partir des éléments à vérifier et des données cartographiques, à choisir un certain nombre de cours d'eau qui puissent nous révéler les réponses à notre questionnement. Il a fallu tenir compte de différentes sortes d'élevages : bovin laitier, bovin de boucherie, porc et différentes sortes de cultures : culture annuelle, culture fourragère et pâturage.

Une fois les cours d'eau choisis, un formulaire de prise de données a été élaboré pour faciliter le travail au champ. La troisième étape consistait à la prise de données au champ, tâche remplie à l'automne 1997 par les quatre personnes suivantes : Germain Schmitt, Armand Gagnon, Laval Perron et Donald Lemelin. Après, il y a eu compilation des données faite par Germain Schmitt, technicien.

Il est important de savoir que ce travail ne suit pas une méthodologie statistique, mais permet quand même de tracer des grandes lignes acceptables.

Cours d'eau visités

Le travail terrain a permis de visiter 91 cours d'eau qui représentent 127899 mètres de longueur. La longueur de bande riveraine observée est 255798 mètres.

Les cours d'eau visités sont situés dans les MRC de Bellechasse, Les Chutes-de-la-Chaudière, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, Nouvelle Beauce et Robert-Cliche.

Bande riveraine

Pour les fins de cette enquête, la bande riveraine est une lisière de un mètre de largeur sur le haut du talus et en bordure de celui-ci. Malgré qu'elle ne corresponde pas précisément à la définition exacte contenue dans la *Politique gouvernementale de protection des rives et du littoral*, elle en est la représentation minimale dans la plupart des cas.

Le tableau 1 qui suit montre, qu'à partir de certaines cultures et de la pratique agricole de labour, le pourcentage de bande riveraine observable qui a été respecté ou non. On entend par bande riveraine respectée, la bande où aucune préparation sol telle que le labour, chisel, hersage ou autres n'a été pratiquée.

Tableau 1, bande riveraine

Utilisation	Longueur Bande river.	Bande riveraine		
		Respectée	Non respectée	% du total
Céréales *	23 804	46,4 %	53,6 %	9,3
Maïs *	22 251	58,8 %	41,2 %	8,7
Horticulture *	5 507	56,4 %	43,6 %	2,1
Foin - Pâturage *	149 677	62,7 %	37,3 %	58,6
Labour *	16 842	30,2 %	69,8 %	6,6
TOTAL *	218 081	57,8 %	42,2 %	85,3 %
EN CULTURE				
Boisé, friche, plantation	28 835	100 %	---	11,3
Autres (chemins, empla- cement, etc.)	8 882	100 %	---	3,4
TOTAL	255 798	---	---	100 %

Des 255798 mètres de bandes riveraines visitées, 218081 mètres sont en milieu cultivé soit 85,2 %. La première conclusion que l'on peut tirer de ces données est qu'en milieu agricole 57,8 % des bandes riveraines sont respectées. Par contre, dans les champs en labour, ce pourcentage tombe à 30,2 %.

La réalité se situe entre les deux, car au niveau du foin-pâturage, il est très difficile d'observer si la bande riveraine a été respectée lors de l'année de la rotation. L'observation « labour » tend à nous laisser croire que non.

Accès des animaux au cours d'eau

Lors des visites terrain, des animaux au champ ont été observés sur l'équivalent de 42360 mètres de bande riveraine. Tel que le tableau 2 le montre, au niveau du laitier, sur 60 % de la longueur, les animaux avaient accès au cours d'eau. Et ce chiffre monte à 88 % pour les bovins. On a remarqué la dégradation de certains talus par les animaux. Ceci illustre une problématique importante.

Tableau 2 : Accès des animaux aux cours d'eau

Animaux	Longueur % Accès	Longueur % Pas accès	Total
Laitier	15456 m – 60,3 %	10157 m – 39,7 %	25613 m - 100 %
Bovin	14781 m – 88,3 %	1966 m – 11,7 %	1647 m - 100 %
TOTAL	30237 -71,4 %	12123 m – 28,6 %	42360 m - 100 %

Points d'érosion dans les cours d'eau

Les principaux sites observés sont les sorties de ponceau, de drain, de fossé, de rigole et de raie de curage. Étant donné le nombre important de points d'érosion observés à ces sorties, ils n'ont pas été dénombrés. Par contre, une appréciation par cours d'eau a été retenue. Sur presque l'ensemble des cours d'eau, ces confluences ne sont pas protégées et donc érodées.

D'autres points d'érosion occasionnés par l'eau du cours d'eau ont aussi été observés.

Ces points d'érosion, malgré que d'apparence négligeable, représentent autant de causes d'ensablement du cours d'eau. Il y a même des endroits où l'érosion est très importante voire catastrophique.

Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec, Chaudière-Appalaches

Le Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec, région Chaudière-Appalaches renferme des données sur les trois éléments retenus lors de notre enquête terrain.

On y découvre que : 11,4 % des entreprises recensées disent que la bande riveraine est respectée, 17,1 % que leur sortie de drain est enrochée, plus de 60 % des unités animales ont accès au cours d'eau. *Le Portrait* reflète la même problématique.

Conclusion

L'enquête terrain effectuée par le personnel de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches laisse voir un sérieux problème entourant les cours d'eau municipaux en milieu cultivé. Entre 42,2 % et 69,8 % de la bande riveraine de un mètre en bordure des

cours d'eau ne sont pas respectés par les travaux de préparation de sol. Pour le bovins laitiers au pâturage, 60 % de la longueur donnait un accès direct au cours d'eau. En ce qui a trait aux bovins de boucherie, ce pourcentage passe à 88 %. Sur presque l'ensemble des cours d'eau visités, les sorties de ponceau, de drainage, de fossés, de rigoles et de raies de curage représentent des sites d'érosion, étant donné qu'ils ne sont pas protégés. Cette situation ressort aussi dans le Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec, Chaudière-Appalaches et souvent dans les mêmes proportions. L'ensemble de ces constats mérite un effort de sensibilisation et des correctifs appropriés, ce qui est l'objectif de ces journées.